



Ville d'Ath
Val de Dendre

Service Environnement
Rue de Pintamont 54
7800 Ath

T. 068 68 12 50
F. 068 68 12 59
environnement@ath.be
www.ath.be

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

ENQUETE PUBLIQUE

Concernes la demande de **EOLY ENERGY S.A., Villalaan 96 à 1500 HALLE** en vue d'obtenir **un permis unique de classe 1** pour implanter et exploiter quatre éoliennes sur le territoire des communes de Silly (3 éoliennes) et d'Enghien (1 éolienne), le long de l'autoroute A8/E429, à la rue du Petit Bruxelles s/n 7830 SILLY/BASSILLY et entre la rue Manhove et la rue de Horlebecq à 7850 ENGHIE/MARCQ.

Installations et activités

I001 Eolienne 1 4220 kW P005
I002 Transformateur statique 1 4000kVA P005
I003 Eolienne 2 4220 kW P018
I004 Transformateur statique 2 4000 kVA P018
I005 Eolienne 3 4220 kW P010
I006 Transformateur statique 3 4000kVA P010
I007 Eolienne 4 4220 kW P008
I008 Transformateur statique 4 4000 kVA P008

Dépôts de substances

D001 DS1 Huiles et graisses, 500l/nacelle 2000 I P005

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 3° et 7° k du CODT (actes et travaux s'étendant sur le territoire de plusieurs communes, équipements destinés aux activités à finalité d'intérêt général liées à l'énergie renouvelable). Dès lors, conformément à l'article 81 §2 alinéa 3 du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03/02/2005, le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont compétents pour statuer sur la présente demande.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du **lundi 19 octobre 2020**.

DATE DE L'AFFICHAGE DE LA DEMANDE	DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUETE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLOTURE DE L'ENQUETE	LES OBSERVATIONS ECRITES PEUVENT ETRE ADRESSEES :
12 octobre 2020	19 octobre 2020	Administration communale, Rue de Pintamont, 54 7800 Ath le 17 novembre 2020 à 11h00	Administration Communale Service Environnement Rue de Pintamont, 54 7800 Ath

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le jeudi jusqu'à 20h00. Lorsque la consultation a lieu le jeudi de 17h00 à 20h00, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès du Service Environnement au 068/68.12.50.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement, Mme V. Desmet au 068/68.12.50 ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur: EOLY ERNEGY SA, Villalaan 96 à 1500 HALLE (02 363 55 45 – olivier.massin@colruytgroup.com)
- du Fonctionnaire Technique Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS ou au 065/32.80.11.
- du Fonctionnaire Délégué de la DGO4 Place du Béguinage, 16 à 7000 MONS ou au 065/32.80.11

Le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont exclusivement compétents pour statuer sur la présente demande.

À Ath, le 12 octobre 2020

Le Directeur général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

Bruno LEFEBVRE

